

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 17 décembre 2018 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette - Mairesse
Mme Julie Paiement – Conseillère
M. Jacques Rodgers – Conseiller
M. Gilles Richard – Conseiller
Mme Audrey Robitaille - Conseillère

Absence motivée :

Christiane Cyr, conseillère
M. Éric Bélanger, conseiller

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général, fait office de secrétaire de la séance.

Mme Monique Paiement, secrétaire trésorière adjointe, est également présente.

Assistance

Cinq citoyens (5) assistent à la rencontre.

Ouverture de la séance ordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

00-01 Ouverture de la séance extraordinaire

00-02 Adoption de l'ordre du jour

000-02 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

130-01 Adoption du règlement #171218-304 décrétant les revenus et dépenses ainsi que les taux de taxation et de tarification pour l'exercice financier 2019

130-02 Adoption du " plan triennal " en immobilisations pour les années 2019-2020-2021

130-03 Publier les prévisions budgétaires 2019 dans un journal local conformément à la loi

200 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

300- TRANSPORT

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

E-171218-714 Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller, **Gilles Richard**, propose et il est résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

E-171218-715 Adoption du règlement #171218-304 décrétant les revenus et dépenses ainsi que les taux de taxation et de tarification pour l'exercice financier 2019

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le règlement #171218-304, décrétant les revenus et dépenses ainsi que les taux de taxation et tarification pour l'exercice financier 2019 soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

E-171218-716 Adoption du plan triennal en immobilisations pour les années 2019-2020-2021

Il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu que le plan triennal en immobilisation soit adopté tel que présenté, conformément à l'article 953.1 du code municipal.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

E-171218-717 Publication du budget 2019

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que les prévisions budgétaires 2019 soient publicisées dans un journal local conformément à la loi.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

E-171218-718 Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 19h20.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur Général

Je, Jocelyne Lyrette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.